

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES - ASTREE-

Siège social :45, Avenue Kheireddine Pacha BP 780 - 1080 – Tunis Cedex

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances -ASTREE-, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2014 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 13 mai 2015. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Mr Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF (ECC MAZARS) et Mr Chiheb GHANMI (La Générale d'Audit & Conseil).

Annexe n°1
Actif du bilan

		(Chiffres en dinars tunisien)			
		Au 31 décembre 2014			
	Notes	Brut	Amortissements et provisions	Net	Au 31/12/2013
AC1 Actifs incorporels	A 1	682 843	661 162	21 681	41 371
AC11,12,13 Investissements de recherche et développement		682 843	661 162	21 681	41 371
AC14 Acomptes versés					
AC2 Actifs corporels d'exploitation	A 2	5 870 578	4 285 189	1 585 389	1 581 300
AC21 Installations techniques et machines		4 810 438	3 430 663	1 379 775	1 452 798
AC22 Autres installations, outillages et mobiliers		939 807	854 526	85 281	76 039
AC23 Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours		120 333		120 333	52 463
AC3 Placements	A 3	324 418 454	11 230 810	313 187 644	292 174 093
AC31 <u>Terrains, constructions et actions de sociétés immobilières non cotées</u>	A 3.1	10 847 511	4 466 246	6 381 265	6 600 379
AC311 Terrains et constructions d'exploitation		3 855 502	2 060 938	1 794 564	1 882 597
AC312 Terrains et constructions hors exploitation		6 302 009	2 405 308	3 896 701	4 027 782
AC313 Parts et actions de sociétés immobilières non cotées		690 000		690 000	690 000
AC32 <u>Placements dans les entreprises liées et participations</u>	A 3.2	32 217 601		32 217 601	32 217 601
AC33 <u>Autres placements financiers</u>	A 3.3	280 601 381	6 764 564	273 836 817	252 009 363
AC331 Actions,autres titres à revenu variable et parts dans les FCP		77 425 638	6 644 121	70 781 517	70 325 963
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe		86 530 586	416	86 530 170	86 226 940
AC333 Prêts hypothécaires		349 287		349 287	350 125
AC334 Autres Prêts		415 870	120 027	295 843	286 335
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		115 880 000		115 880 000	94 820 000
AC34 <u>Créances pour espèces déposées auprès des Entreprises cédantes</u>	A 3.4	751 961		751 961	1 346 750
AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques	A 4	38 377 355		38 377 355	35 921 839
AC510 Provisions pour primes non acquises		9 980 187		9 980 187	8 967 865
AC530 Provisions pour sinistres Vie		21 520		21 520	35 367
AC531 Provisions pour sinistres Non Vie		28 290 035		28 290 035	24 672 053
AC550 Provisions d'égalisation et d'équilibrage Non Vie		85 613		85 613	-
AC561 Autres provisions techniques Non Vie *		-		-	2 246 554
AC6 Créances	A 5	55 501 909	11 387 202	44 114 707	42 492 559
AC61 <u>Créances nées d'opérations d'Assurance directe</u>	A 5.1	50 855 649	10 140 854	40 714 795	39 032 792
AC611 Primes acquises et non émises	A 5.1.1	762 512		762 512	752 147
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	A 5.1.2	44 635 065	9 917 461	34 717 604	34 097 615
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'Entreprise d'assurance	A 5.1.3	5 458 072	223 393	5 234 679	4 183 030
AC62 <u>Créances nées d'opérations de réassurance</u>	A 5.2	970 536	614 433	356 103	494 079
AC63 <u>Autres Créances</u>	A 5.3	3 675 724	631 915	3 043 809	2 965 688
AC631 Personnel	A 5.3.1	82 627		82 627	56 844
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	A 5.3.2	2 954 799		2 954 799	2 901 094
AC633 Débiteurs divers	A 5.3.3	638 298	631 915	6 383	7 750
AC7 Autres éléments d'Actif	A 6	17 206 355		17 206 355	12 481 315
AC71 <u>Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse</u>	A 6.1	8 290 105		8 290 105	4 450 276
AC72 <u>Frais d'acquisition reportés</u>	A 6.2	2 448 630		2 448 630	2 087 470
AC73 <u>Comptes de régularisation Actif</u>	A 6.3	6 467 620		6 467 620	5 943 569
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	A 6.3.1	6 193 358		6 193 358	5 777 143
AC733 Autres comptes de régularisation	A 6.3.2	274 262		274 262	166 426
Total de l'Actif :		442 057 494	27 564 363	414 493 131	384 692 477

Annexe n°2
Capitaux propres et passif du Bilan

(Chiffres en dinars tunisien)

	Notes	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013
Capitaux propres	P 1		
CP1 Capital social ou fonds équivalent	P 1.1	20 000 000	20 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital	P 1.2	37 631 873	36 231 873
CP4 Autres capitaux propres	P 1.3	29 202 815	25 600 315
CP5 Résultat reporté	P 1.4	249 785	449 644
Total capitaux propres avant résultat :		87 084 473	82 281 832
CP6 Résultat au 31 décembre	P 1.5	11 653 587	10 802 641
Total capitaux propres avant affectation :		98 738 060	93 084 473
Passif	P 2		
PA2 Provisions pour autres risques et charges	P 2.1	6 433 798	3 933 798
PA23 Autres provisions		6 433 798	3 933 798
PA3 Provisions techniques brutes	P 2.2	250 834 071	234 553 308
PA310 Provisions pour primes non acquises Non Vie		29 709 153	26 940 734
PA320 Provisions d'assurances Vie		113 918 464	97 646 545
PA330 Provisions pour sinistres Vie		2 078 206	2 866 839
PA331 Provisions pour sinistres Non Vie		100 091 438	99 874 805
PA340 Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes Vie		1 062 003	889 326
PA341 Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes Non Vie		1 043 098	940 116
PA350 Provision pour égalisation et équilibrage Non Vie		85 857	-
PA360 Autres provisions techniques Vie		128 011	-
PA361 Autres provisions techniques Non Vie		2 717 841	5 394 943
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	P 2.3	28 734 871	24 960 332
PA6 Autres dettes	P 2.4	28 803 714	26 774 372
PA61 <u>Dettes nées d'opérations d'assurance directe</u>	P 2.4.1	7 375 158	6 497 462
PA611 Autres dettes nées d'opérations d'assurance directe	P 2.4.1.1	6 115 763	5 351 474
PA612 Dettes indemnisées subrogées à l'Entreprise d'assurance	P 2.4.1.2	1 259 395	1 145 988
PA62 <u>Dettes nées d'opérations de réassurance</u>	P 2.4.2	13 027 976	13 833 332
PA63 <u>Autres dettes</u>	P 2.5	8 400 580	6 443 578
PA631 Dépôts et cautionnements reçus	P 2.5.1	451 395	449 695
PA632 Personnel	P 2.5.2	893 918	767 104
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	P 2.5.3	6 626 309	4 678 503
PA634 Crédoiteurs divers	P 2.5.4	428 958	548 276
PA7 Autres passifs	2.6	948 616	1 386 194
PA71 <u>Comptes de régularisation passif</u>	P 2.6.1	948 616	1 386 194
Total des capitaux propres et du Passif :		414 493 131	384 692 477

Annexe n°3
Etat de résultat technique de l'Assurance Non Vie

(Chiffres en dinars tunisiens)

Notes	Opérations brutes	Cessions	Opérations nettes	Opérations nettes
	Au 31/12/2014	Au 31/12/2014	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013
PRNV1 Primes acquises	91 523 084	<39 969 939>	51 553 145	44 009 047
PRNV11 Primes émises et acceptées	94 295 241	<40 214 654>	54 080 587	45 549 240
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	<2 772 157>	244 715	<2 527 442>	<1 540 193>
PRNT3 Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat	5 771 361		5 771 361	4 576 258
PRNV2 Autres produits techniques	150 395		150 395	143 372
CHNV1 Charges de sinistres	<49 089 034>	13 350 956	<35 738 078>	<35 007 112>
CHNV11 Montants payés	<48 872 401>	9 732 974	<39 139 427>	<40 218 786>
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	<216 633>	3 617 982	3 401 349	5 211 674
CHNV2 Variation des autres provisions techniques	2 677 101	<2 246 554>	430 547	39 863
CHNV3 Participation aux bénéfices et ristournes	<362 048>		<362 048>	<431 721>
CHNV4 Frais d'exploitation	<11 590 287>	7 338 571	<4 251 716>	<2 749 209>
CHNV41 Frais d'acquisition	<4 705 555>		<4 705 555>	<4 340 005>
CHNV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	53 207		53 207	187 864
CHNV43 Frais d'administration	<6 937 939>		<6 937 939>	<5 375 837>
CHNV44 Commissions reçues des réassureurs		7 338 571	7 338 571	6 778 769
CHNV5 Autres charges techniques	<5 930 925>		<5 930 925>	<2 269 619>
CHNV6 Variation de la provision pour égalisation & équilibrage	<85 857>	85 613	<244>	-
RTNV Sous Total: Résultat technique de l'assurance Non Vie	33 063 790	<21 441 353>	11 622 437	8 310 879

Annexe n°4
Etat de résultat technique de l'Assurance Vie

(Chiffres en dinars tunisiens)

Notes	Opérations Brutes	Cessions	Opérations nettes	Opérations nettes
	Au 31/12/2014	Au 31/12/2014	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013
PRV1 Primes	23 622 820	<279 020>	23 343 800	22 952 964
PRV11 Primes émises et acceptées	23 622 820	<279 020>	23 343 800	22 952 964
PRV2 Produits de placements	5 959 747		5 959 747	5 061 170
PRV21 Revenus des placements	5 504 486		5 504 486	4 312 938
PRV23 Reprise de correction de valeurs sur placements	228 075		228 075	58 772
PRV24 Profits provenant de la réalisation des placements	227 186		227 186	689 460
PRV4 Autres produits techniques			-	18 709
CHV1 Charge de sinistres	<5 463 670>	112 667	<5 351 003>	<15 518 296>
CHV11 Montants payés	<6 252 303>	126 513	<6 125 790>	<14 875 496>
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	788 633	<13 846>	774 787	<642 800>
CHV2 Variation des autres provisions techniques	<16 002 964>		<16 002 964>	<5 407 681>
CHV21 Provisions d'assurance vie	<15 874 953>		<15 874 953>	<6 665 805>
CHV22 Autres provisions techniques	<128 011>		<128 011>	1 258 124
CHV3 Participation aux bénéfices et ristournes	<595 608>		<595 608>	<389 596>
CHV4 Frais d'exploitation	<2 330 193>	2 208	<2 327 985>	<2 757 153>
CHV41 Frais d'acquisition	<2 192 061>		<2 192 061>	<2 384 518>
CHV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	307 953		307 953	178 527
CHV43 Frais d'Administration	<446 085>		<446 085>	<553 379>
CHV44 Commissions reçues des réassureurs		2 208	2 208	2 217
CHV5 Autres charges techniques	<251 814>		<251 814>	<84 261>
CHV9 Charges des placements	<1 231 232>		<1 231 232>	<1 159 524>
CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts	<474 268>		<474 268>	<497 803>
CHV92 Correction de valeur sur placements	<649 762>		<649 762>	<580 663>
CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements	<107 202>		<107 202>	<81 058>
RTV Sous Total: Résultat technique de l'assurance Vie	3 707 086	<164 145>	3 542 941	2 716 332

Annexe n°5
Etat de Résultat

(Chiffres en dinars tunisiens)

	Notes	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013
RTNV <u>Résultat Technique de l'Assurance Non Vie</u>		11 622 437	8 310 879
RTV <u>Résultat Technique de l'Assurance Vie</u>		3 542 941	2 716 332
PRNT1 <u>Produits des placements Assurance Non Vie</u>		11 891 834	11 401 429
PRNT11 Revenus des placements		10 983 426	9 715 867
PRNT13 Reprise de correction de valeurs sur placements		455 091	132 398
PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements		453 317	1 553 164
CHNT1 <u>Charges des placements de l'Assurance Non Vie</u>		<2 456 751>	<4 238 456>
CHNT11 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts		<946 336>	<1 121 414>
CHNT12 Correction de valeurs sur placements		<1 296 508>	<2 934 439>
CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements		<213 907>	<182 603>
CHNT2 <u>Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'Assurance Non Vie</u>		<5 771 361>	<4 576 258>
PRNT2 Autres produits non techniques		70 591	33 877
CHNT3 Autres charges non techniques		<2 547 985>	<201>
Résultats provenant des activités ordinaires		16 351 706	13 647 602
CHNT4 Impôts sur le Résultat		<4 698 119>	<2 844 961>
Résultats provenant des activités ordinaires après impôts		11 653 587	10 802 641
Résultat net après modifications comptables :		11 653 587	10 802 641

Annexe n° 6 : Tableau des engagements reçus et donnés

Intitulé	Notes	31/12/2014	31/12/2013
HB1 Engagements reçus		631 496	632 334
<i>Engagements hypothécaires reçues sur Prêts octroyés</i>		349 287	350 125
<i>Avals, cautions de garanties</i>		282 209	282 209
HB2 Engagements donnés		882 615	882 615
<i>HB21 Avals, cautions de garanties octroyés au titre d'appel d'offres</i>		882 615	882 615
<i>HB22 Titres et actifs acquis avec engagements de revente</i>			
<i>HB23 Autres engagements sur titres, actifs ou revenus</i>			
<i>HB24 Autres engagements donnés</i>			
HB3 Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des rétrocessionnaires			
HB4 Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution			
HB5 Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance			
HB6 Autres valeurs détenues pour compte de tiers			

Annexe 7: État de flux de trésorerie général (méthode directe)

	31/12/2014	31/12/2013
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
E1 Encaissements des primes reçues des assurés	122 501 207	113 322 921
E2 Sommes versées pour paiement des sinistres	-50 274 658	-74 704 303
E3 Encaissements des primes reçues (acceptations)	283 893	910 373
E4 Sommes versées pour les sinistres (acceptations)	-263 225	-7 062
E5 Commissions versées sur les acceptations	-17 752	-247 998
E6 Décaissements de primes pour les cessions	-35 753 497	-20 434 952
E7 Encaissements des sinistres pour les cessions	20 760 582	5 999 081
E8 Commissions reçues sur les cessions	6 523 310	4 706 880
E9 Commissions versées aux intermédiaires	-9 265 833	-9 011 078
E10 Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-5 054 465	-5 721 594
E11 Variation des dépôts auprès des cédantes	0	-45 713
E12 Variation des espèces reçues des cessionnaires	-3 145 698	19 148 659
E13 Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	-99 538 826	-83 800 667
E14 Encaissements liés à la cession de placements financiers	75 368 536	63 610 999
E15 Taxes sur les assurances versées au Trésor	-8 285 324	-7 699 073
E16 Produit financiers reçus	14 188 010	13 494 786
E17 Impôts sur les bénéfices payés	-128 630	-714 083
E18 Autres mouvements	-18 121 333	-14 591 231
<i>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</i>	9 776 297	4 215 945
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
V1 Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	1 500	<375>
V2 Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		11 000
V3 Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinées à l'exploitation		
V4 Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation		
V5 Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation		
V6 Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation		
<i>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</i>	1 500	10 625
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
F1 Encaissements suite à l'émission d'actions		
F2 Dividendes et autres distributions	<5 985 408>	<5 187 588>
F3 Encaissements provenant d'emprunts		
F4 Remboursements d'emprunts		
F5 Augmentation/Diminutions des ressources spéciales		
<i>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</i>	<5 985 408>	<5 187 588>
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités	47 441	<31 663>
Variations de trésorerie	3 839 830	<992 681>
Trésorerie de début d'exercice	4 450 276	5 442 957
Trésorerie de fin d'exercice	8 290 106	4 450 276

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1. Présentation de l'entreprise, de ses opérations et de ses activités

- **Dénomination sociale** : Compagnie d'Assurances et de Réassurances «**ASTREE**»
- **Date de constitution** : 22/10/1949
- **Forme juridique** : S.A faisant appel public à l'épargne
- **Siège social** : 45, Avenue Kheireddine Pacha – Tunis, B.P. 780 TUNIS Cedex
- **Capital Social** : 20 000 000 DT
- **Branches exploitées** : Toutes branches
- **Principaux Réassureurs** :
 - MUNCHENER RUCK
 - PARTNER RE
 - TUNIS RE
 - SCOR
 - CCR
 - EULER
 - EUROPE ASSISTANCE
 - AFRICA RE
- **Conseil d'Administration**
 - M. Mohamed Habib BEN SAAD; Président du Conseil d'Administration ;
 - M. Abdel Monem KOLSI, Directeur Général ;
- **Administrateurs**
 - M. Mohamed RIAHI ;
 - M. Michel LUCAS ;
 - M. Zouheir HASSEN ;
 - M. Ahmed KAMMOUN
 - M. Mohamed Trifa, représentant de la Banque de Tunisie ;
 - M. Pierre REICHERT, représentant le Groupe des Assurances du Crédit Mutuel.
- **Réseau de production** :
 - Bureau Direct
 - **66** Agents d'assurances
 - **38** Courtiers
- **Nom et siège de la société mère qui publie les comptes consolidés** :
 - La Banque de Tunisie, 2 Rue de Turquie 1001- Tunis.

2. Faits marquants de l'exercice

A/ Le secteur des assurances :

Les faits saillants ayant marqué l'activité du secteur des assurances en 2014:

- La présentation par le Comité général des assurances de deux projets de lois se rapportant à :
 - ✓ La refonte de la législation des assurances sur la Vie et la Capitalisation
 - ✓ La mise en place d'un système de bonne gouvernance au niveau du secteur des assurances.

Ces projets sont en cours de discussion au niveau des commissions techniques de la FTUSA.

- La présentation par le Comité Général des Assurances, des résultats de l'étude stratégique et actuarielle portant sur l'élaboration d'un contrat programme quinquennal relatif au secteur des assurances. Ce contrat, qui implique les divers intervenants, vise à hisser le taux de pénétration de l'activité des Assurances au sein de l'économie nationale à travers une mise à niveau générale des différentes structures intervenantes. Il concerne le développement des différentes branches d'activité, notamment le redressement des résultats de la branche Automobile qui conditionne l'amélioration de l'image de marque du secteur.
- La promulgation de la loi n°2014-47 du 24 juillet 2014, amendant et complétant le code des assurances par l'insertion d'un septième titre relatif à l'assurance Takaful.
- L'aménagement du protocole d'accord inter-compagnies relatif à l'assurance Incendie et sa reconduction pour l'année 2015.
- L'accord du visa du Conseil du Marché Financier pour l'introduction en bourse des assurances « AMI ».

B/ Activité de la Compagnie en 2014 :

▪ Production :

Situation comparative des primes émises au 31/12/2014 (hors acceptation): En DT

Branche	31/12/2014	Part %	31/12/2013	Part %
Automobile	40 239 565	33,85	34 966 709	31,28
Vie	23 793 996	20,02	23 389 770	20,93
Maladie	18 871 349	15,88	17 242 683	15,43
Transport et aviation	9 348 039	7,86	12 375 922	11,07
Multirisques	7 165 150	6,03	6 676 836	5,97
Incendie	5 137 289	4,32	4 387 378	3,93
Individuelle	991 155	0,83	1 676 913	1,5
Responsabilité Civile	2 996 132	2,52	2 889 139	2,58
Risques Spéciaux	3 856 676	3,24	2 854 380	2,55
Risques Agricoles	1 972 920	1,66	915 796	0,82
Invalidité	2 264 470	1,91	2 329 218	2,08
Assistance	767 351	0,65	855 045	0,76
Assurance-Crédit	855 448	0,72	817 912	0,73
Vol	566 170	0,48	365 285	0,33
Bris de glaces et dégâts des eaux	33 263	0,03	32 025	0,03
Total général:	118 858 973	100	111 775 011	100

Au terme de l'exercice 2014, le chiffre d'affaires de la Compagnie a atteint un montant de 118,859 MD contre 111,775 MD à la même période en 2013, soit une enveloppe en primes additionnelles d'environ 7 MD qui correspond à une progression de 6,34%.

▪ Structure du portefeuille :

La croissance du niveau d'activité de la Compagnie, en 2014, s'est accompagnée d'une certaine modification de la structure de son portefeuille, dont les plus importantes sont :

- La part de l'**Automobile** a crû de **2,57 point** en passant, pendant la période de référence, de 31,28% à **33,85%**.
- La branche **Vie**, en légère progression de **1,73%**, conserve **sa position** au **second rang** dans le portefeuille global de la Compagnie, avec une **part** de **20,02%**, soit un recul de **0,91 point** par rapport à 2013.
- La part de la **Maladie** a légèrement progressé de **0,45 point** en passant de 15,43%, en 2013, à **15,88%** en 2014.
- La branche **Transport et aviation** a connu un **recul notable** de **3,21 point** de sa part dans la production globale de la Compagnie, soit **7,86%** contre 11,07%, en 2013.

▪ Sinistres :

La **sinistralité globale de la Compagnie** appréciée à travers le ratio : **Sinistres Déclarés rapportés aux Primes Emises** est restée presque au même niveau que l'année précédente soit **49,32%** contre **49,16%**.

▪ Encaissements :

Au 31 décembre 2014, le ratio d'encaissement s'est établi quasiment au même niveau que l'année précédente, soit à **75,15%**.

▪ Placements :

- L'ensemble des placements de la Compagnie totalise, au 31 décembre 2014, un montant net de **313 187 644 DT** contre **292 174 093 DT** à la même date une année auparavant, soit une croissance de **7,19%**.
- Le revenu total des placements de la Compagnie totalise, au 31/12/ 2014, un montant de **17 851 582 DT** contre **16 462 599 DT** en 2013.

▪ Réassurance & Acceptation :

- Les soldes de la réassurance et de l'acceptation Vie & Non Vie demeurent déficitaires. Ils se sont établis au 31/12/2014 respectivement à **21 441 353 DT** et **164 145 DT** contre **22 334 430 DT** et **251 360 DT** au 31/12/2013.

▪ **Les autres produits & charges techniques :**

- Au 31/12/2014, les autres produits techniques Vie & Non Vie se sont établis respectivement à **150 395 DT** contre **162 081 DT** en 2013.
- Les autres charges techniques Vie & Non Vie se sont élevées respectivement à **5 930 925 DT** et **251 814 DT** contre **2 269 619 DT** et **84 261 DT**, une année auparavant.

3. Normalisation comptable

- Les états financiers sont établis par référence aux dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996, portant promulgation du système comptable des entreprises et conformément aux principes et méthodes comptables définis par le décret 96-2459, portant promulgation du cadre conceptuel comptable.
- Les divers postes de bilan et des états de résultats sont déterminés à partir des regroupements des comptes principaux. Ces mêmes comptes sont alimentés par les comptes imputables ayant fait l'objet des écritures d'origine et ce conformément aux tableaux de rattachement des comptes aux états financiers.
- L'évaluation, la comptabilisation et la présentation des divers postes des états financiers ont été effectuées conformément aux normes suivantes :
 - Norme comptable **n°26** relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable **n°27** relative au contrôle interne et à l'organisation comptable dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable **n°28** relative aux revenus dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable **n°29** relative aux provisions techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable **n°30** relative aux charges techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable **n°31** relative aux placements dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance.

4. Principes comptables et méthodes d'évaluation appliqués aux divers postes du bilan et des comptes de résultats

4.1 / Primes émises et acceptées :

Les primes correspondent aux primes émises et acceptées, hors taxes, brutes de réassurance et nettes d'annulations et de ristournes. Elles comprennent une estimation des primes à émettre pour la part acquise à l'exercice et une estimation des primes à annuler postérieurement à la date d'arrêté des comptes.

4.2 / Opérations techniques d'assurance Non Vie

▪ **Provision pour primes non acquises :**

Les provisions pour primes non acquises sont des provisions destinées à constater, pour l'ensemble des contrats en cours, la part des primes émises et des primes restant à émettre se rapportant à la période comprise entre la date d'inventaire et la date de la prochaine échéance de prime ou, à défaut, du terme du contrat. Ces provisions sont calculées, séparément pour chaque contrat d'assurance, sur la base de la méthode du «prorata temporis» et portent sur la prime commerciale ; c'est à dire la prime du risque, majorée des différents chargements.

Le calcul est réalisé sur la base des primes nettes de cessions dans une première phase, puis dans une seconde phase sur la base de la partie des primes cédées. La provision pour primes non acquises relative aux cessions ne doit en aucun cas être portée au passif du bilan pour un montant inférieur à celui pour lequel la part du réassureur dans la provision pour primes non acquises figurant à l'actif.

▪ **Frais d'acquisition reportés :**

Les frais d'acquisition des contrats, incluant notamment les commissions d'acquisition et les frais internes liés à l'établissement des contrats, sont répartis sur la durée de vie des contrats selon les mêmes règles que la provision pour primes non acquises.

La part des frais d'acquisition relative à la période comprise entre la date de clôture de l'exercice et la date d'échéance de la prime est constatée à l'actif du bilan dans le poste « frais d'acquisition reportés » inclus dans les autres éléments d'actif. La variation des frais d'acquisition reportés est comprise dans les frais d'exploitation au compte de résultat.

Ces frais sont évalués en appliquant au montant des primes non acquises le coefficient des frais d'acquisition déterminé par le rapport des frais d'acquisition aux primes émises.

▪ **Montants payés :**

Ce poste est composé des éléments suivants :

- Sinistres réglés durant l'exercice relatifs à l'exercice en cours et aux exercices antérieurs nets de recours encaissés ;
- Montant des rentes et des rachats de rentes payés au cours de l'exercice relatifs aux branches accident du travail et invalidité ;
- Frais de règlement des sinistres notamment les frais relatifs aux services régleurs de sinistres et les commissions affectées à la gestion des sinistres.

▪ **Provisions pour sinistres à payer :**

Les provisions pour sinistres à payer correspondent au coût total estimé que représentera pour l'entreprise d'assurances le paiement de tous les sinistres survenus jusqu'à la fin de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres. La provision pour sinistres à payer est calculée pour son montant brut sans tenir compte des recours à encaisser. Elle tient compte également des sinistres survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan.

Ces provisions incluent aussi une provision pour frais de gestion déterminée en fonction des taux de frais réels observés.

▪ **Provision pour participation aux bénéfices et ristournes Non Vie :**

La provision pour participation aux bénéfices et ristournes comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participations aux bénéfices et ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités aux assurés. Le montant de la participation aux bénéfices est évalué selon les engagements contractuels de la compagnie.

▪ **Autres provisions techniques :**

- **Provision pour risques en cours :**

La provision pour risques en cours représente les montants à provisionner en supplément des primes non acquises pour couvrir les risques à assumer. Cette provision est destinée à faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais liés aux contrats d'assurance en cours excédent le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives aux dits contrats.

Le poste « Autres provisions techniques » comprend également une réserve de rente d'invalidité et les arrrages de rentes à payer.

- **Provision mathématique de rentes :**

Les provisions mathématiques des rentes sont constituées lorsque les indemnités au titre d'un sinistre seront versées sous forme d'annuités. Ces provisions correspondent à la valeur actuelle probable des montants qui seront versés, sous forme de rentes et accessoires de rentes, postérieurement à la clôture de l'exercice au titre d'évènements qui se sont réalisés antérieurement à la clôture de l'exercice. Elles sont calculées sur la base de méthodes actuarielles reconnues. Le montant de la provision mathématique des rentes est majoré de 5% à titre de chargement de gestion.

4.3 / Opérations techniques d'assurance vie

▪ **Provisions mathématiques Vie :**

Les provisions mathématiques représentent la différence, à la date d'inventaire, entre les valeurs actuelles des engagements pris respectivement par l'assureur et par l'assuré.

La provision mathématique comprend la valeur actuarielle estimée des engagements de l'entreprise d'assurance y compris les participations aux bénéfices déjà allouées et déduction faite de la valeur actuarielle des primes futures. Le calcul de cette provision se fait sur la base de la prime commerciale en excluant les chargements d'acquisition des contrats. La provision mathématique est calculée contrat par contrat sur la base des normes techniques telle que définie par l'arrêté du ministre des finances du 5 janvier 2009 et des formules actuarielles figurant au niveau des notes techniques.

▪ **Provision pour sinistres à payer :**

Les provisions pour sinistres à payer représentent la dette de l'entreprise d'assurance envers ses assurés pour les sinistres, rachats arrivés à échéance déclarés mais non encore décaissés par l'entreprise d'assurance ainsi que les sinistres survenus mais non encore déclarés (les sinistres tardifs).

▪ **Provision pour participation aux bénéfices et ristournes Vie :**

La provision pour participation aux bénéfices et ristournes comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participations aux bénéfices et ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités aux assurés.

▪ **Provision d'égalisation :**

La provision d'égalisation comprend les montants provisionnés pour permettre d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir dans le cadre des opérations d'assurance.

4.4 / Les opérations de réassurance & d'acceptation

Lors de l'arrêté des comptes, les opérations courantes au titre de la réassurance et de l'acceptation sont comptabilisées sur la base des décomptes trimestriels. Les opérations d'inventaire sont comptabilisées sur la base d'un bilan de réassurance et d'acceptation consolidé.

4.5 / Les opérations financières & non techniques

▪ **Placements :**

Les placements et les produits y afférents sont comptabilisés conformément à la norme NC31. Aucune anticipation ou report n'est effectué sur les produits comme l'exige la norme NC19, les dividendes, intérêts courus non échus et les loyers sont comptabilisés à la date de leur réalisation effective.

La répartition des produits des placements nets des charges aux différentes catégories est effectuée conformément à la norme NC27.

▪ **Provision pour dépréciation des placements et des créances :**

L'évaluation des placements est appliquée conformément à la norme des placements NC31.

La méthode de provisionnement des créances nées d'opérations d'assurance directe est celle instaurée par la tutelle et qui consiste à constater des provisions à concurrence de 20%, 50% et 100% respectivement pour les arriérés de primes ayant une ancienneté respectivement de 2 ans, 3 ans et de 4 ans et plus.

Toutefois, un complément de provision est constaté en plus de la méthode de la tutelle pour permettre de couvrir les arriérés présentant un risque supérieur.

La méthode de provisionnement des autres éléments des créances est calculée au cas par cas relativement à l'échéance de l'impayé, la qualité du créancier et de l'avancement de la procédure du contentieux le cas échéant.

4.6 / Ventilation des frais généraux par destination

Les frais généraux sont comptabilisés initialement par nature, puis ventilés par destination dans les postes des comptes de résultats au moyen de clés de répartition s'appuyant sur des indices d'activité. Les clefs de répartition analytique sont objectives et contrôlables. Par ailleurs, la présentation des frais se présentent comme suit :

- Les frais de gestion des placements sont inclus dans les charges des placements ;
- Les frais de règlement des sinistres sont compris dans les charges de sinistres ;
- Les frais d'acquisition des contrats, les frais d'administration et les autres charges techniques apparaissent au niveau de la rubrique « frais d'exploitation » correspondante aux comptes de résultats vie et non vie. Les commissions reçues des réassureurs sont inscrites en déduction de ce poste dans la mesure où ces commissions ne sont pas considérées comme un revenu mais comme une couverture des frais de gestion engagés par l'assureur.

5. Notes sur le Bilan

5.1 / Mouvements sur les éléments de l'actif

Les mouvements sur les éléments d'actif sont présentés au niveau de l'annexe N°8.

5.2 / Etat récapitulatif des placements

L'état récapitulatif des placements reprenant la valeur brute, nette et la juste valeur des placements est présenté au niveau de l'annexe N°9.

5.3 / Ventilation des créances et dettes selon la durée résiduelle

Créances	Moins d'un an	1 an et (-) de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Primes acquises et non émises	762 512	-	-	762 512
Autres créances nées d'opération d'assurance directe	31 168 957	13 052 346	413 762	44 635 065
Créances indemnisées, subrogées à l'entreprise d'assurance	5 458 072	-	-	5 458 072
Créances nées d'opération de Réassurance	356 103	-	614 433	970 536
Personnel	82 627	-	-	82 627
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	2 954 799	-	-	2 954 799
Débiteurs divers	6 383	-	631 915	638 298
Total :	40 789 453	13 052 346	1 660 110	55 501 909

Dettes	Moins d'un an	1 an et (-) de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dettes nées d'opération d'assurance directe	3 943 876	2 105 153	66 734	6 115 763
Dettes nées d'opération de réassurance	13 027 976	-	-	13 027 976
Dettes indemnisées, subrogées à l'entreprise d'assurance	1 259 395	-	-	1 259 395
Dépôts et cautionnements reçus	-	-	451 395	451 395
Personnel	893 918	-	-	893 918
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	6 626 310	-	-	6 626 310
Créditeurs divers	428 958	-	-	428 958
Total :	26 180 433	2 105 153	518 129	28 803 715

5.4 / Capitaux propres

Le capital de l'entreprise « Astrée » s'élève à 20 000 000 DT constitué par 4 000 000 actions nominatives de 5 dinars chacune.

Le détail des mouvements ayant affecté la composition des fonds propres et la ventilation des réserves au 31 décembre 2014 se détaille comme suit :

	Capital	Réserves	Autres capitaux propres	Dividendes	Résultat reporté	Résultat de l'exercice
Solde au 31/12/2013	20 000 000	36 231 873	25 600 315	-	449 644	10 802 641
Affectation	-	1 400 000	3 602 500	6 000 000	<199 859>	<10 802 641>
Résultat 2014	-					11 653 587
Solde au 31/12/2014	20 000 000	37 631 873	29 202 815	-	249 785	11 653 587

Il ressort de l'analyse des capitaux propres de l'entreprise « ASTREE » que les sommes au 31/12/2014 non soumises à la retenue à la source prévue par l'article 19 de la loi des finances 2014 s'élèvent 67 084 473 DT détaillées comme suit:

Réserve Légale	2 000 000
Réserve Facultative	30 905 870
Primes d'émission	4 206 546
Primes de fusion	407 974
Autres réserves	111 483
Résultat reporté (Solde créditeur)	249 785
Réserve pour réinvestissements exonérés	27 254 130
Réserves spéciales de réévaluation	1 948 685
	<u>67 084 473</u>

Conformément à la décision de l'AGO en date du 13 Mai 2014, la répartition du résultat 2013 a été effectuée comme suit :

Résultat au 31/12/2013	10 802 641
Résultat reporté	<u>449 644</u>
Total à distribuer	<u>11 252 285</u>
Dividendes	<6 000 000>
Réserves facultatives	<1 400 000>
Réserve pour réinvestissement exonérés	<3 602 500>
Résultat reporté	249 785

La ventilation des réserves est présentée au niveau de la note P dans la rubrique informations diverses sur le bilan. Par ailleurs, aucun élément du bilan n'ayant fait l'objet d'une réévaluation durant l'exercice 2014.

5.5 / Provisions pour sinistres à payer

Récapitulation de la provision pour sinistres à payer Vie et Non Vie				
	Non Vie	Vie	31/12/2014	31/12/2013
Provision pour sinistres à payer	95 728 756	1 848 138	97 576 894	96 989 550
Chargement de gestion	6 150 110	230 068	6 380 178	6 329 996
Prévision de recours à encaisser	<2 053 006>		<2 053 006>	<1 280 701>
Provision SAP Acceptations	265 578		265 578	702 799
Total :	100 091 438	2 078 206	102 169 644	102 741 644

L'état des règlements et des provisions pour sinistres à payer par exercice de survenance est présenté en annexe N°10.

5.6 / Informations diverses sur le bilan

A – Actif du bilan

Note – A 1 – Actifs incorporels

	Montant brut	Amortissements/ Résorption	VNC 31/12/2014	VNC 31/12/2013
Logiciels	682 843	<661 162>	21 681	41 371
Total :	682 843	<661 162>	21 681	41 371

Note – A 2 – Actifs corporels d'exploitation

	Montant Brut	Amortissements	VNC 31/12/2014	VNC 31/12/2013
AC 21 – Installations techniques et machines	4 810 438	3 430 663	1 379 775	1 452 798
AC 22 – Autres installations, outillages et mobiliers	939 807	854 526	85 281	76 039
AC 23 – Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	120 333	-	120 333	52 463
Total :	5 870 578	4 285 189	1 585 389	1 581 300

Note – A 3 – Placements**A 3.1 – Terrains, constructions et actions des sociétés immobilières non cotées**

	Montant Brut	Amortissements	VNC 31/12/2014	VNC 31/12/2013
AC 311- Terrains et constructions d'exploitation	3 855 502	2 060 938	1 794 564	1 882 597
AC 312 – Terrains et constructions hors exploitation	6 302 009	2 405 308	3 896 701	4 027 782
AC 313 – Parts et actions dans des sociétés immobilières non cotées	690 000	-	690 000	690 000
Total :	10 847 511	4 466 246	6 381 265	6 600 379

A 3.2 – Placements dans les entreprises liées & Participations

	Montant brut	Provision	VNC 31/12/2014	VNC 31/12/2013
AC 321 – Parts dans des entreprises liées	26 115 697	-	26 115 697	26 115 697
AC 323 – Parts dans les entreprises avec lien de participation	6 101 904	-	6 101 904	6 101 904
Total :	32 217 601	-	32 217 601	32 217 601

A 3.3 – Autres placements financiers

	Montant brut	Provision	VNC 31/12/2014	VNC 31/12/2013
AC 331 – Actions, autres titres à revenu variable	77 425 638	6 644 121	70 781 517	70 325 963
AC 332 – Obligations et autres titres à revenu fixe	86 530 586	416	86 530 170	86 226 940
AC 333 – 334 Prêts	765 157	120 027	645 130	636 460
AC 335 – Dépôts monétaires	115 880 000		115 880 000	94 820 000
Total :	280 601 381	6 764 564	273 836 817	252 009 363

A 3.4 – Créances pour espèces déposés auprès des entreprises cédantes

	31/12/2014	31/12/2013
Provisions pour primes non acquises acceptations	486 382	643 951
Provisions pour Sinistres à payer acceptations	265 579	702799
Total :	751 961	1 346 750

Note – A 4 – Part des réassureurs dans les provisions techniques

	31/12/2014	31/12/2013
AC 510 – Provisions pour primes non acquises	9 980 187	8 967 865
AC 530 – Provisions pour sinistres vie	21 520	35 367
AC 531 – Provisions pour sinistres non vie	28 290 035	24 672 053
AC 550 – Provisions d'égalisation et d'équilibrage Non vie	85 613	-
AC 561 – Autres provisions techniques (1)	-	2 246 554
Total :	38 377 355	35 921 839

(1) Cette provision constitue la part des réassureurs dans la provision pour risques en cours.

Note - A 5 – Créances

A 5.1 – Créances nées d'opérations d'assurances directes

A 5.1.1 - Primes acquises et non émises

	31/12/2014	31/12/2013
Primes acquises et non émises non vie	3 944 488	3 807 041
Primes acquises et non émises vie	939 717	980 480
S/Total :	4 884 205	4 787 521
Primes à annuler	<4 121 693>	<4 035 374>
Total :	762 512	752 147

A 5.1.2 – Autres créances nées d'opérations d'assurances directes

	31/12/2014	31/12/2013
Quittances de primes à recevoir	40 731 883	36 809 048
Quittances de primes à recevoir P/C Co-assureurs	57 795	117 227
Comptes à régulariser agences, courtiers et Bureau Direct – Débit	2 225 140	2 371 592
Effets en portefeuille	1 349 924	447 489
Chèques impayés	270 323	265 783
S/Total :	44 635 065	40 011 139
Provisions au titre des arriérés primes	<9 167 296>	<5 503 665>
Provision au titre des chèques impayés	<171 686>	<208 364>
Provision au titre des effets impayés	<578 479>	<201 495>
Total :	34 717 604	34 097 615

A 5.1.3 – Créances indemnisées, subrogées à l'entreprise d'assurance

	31/12/2014	31/12/2013
Avances sur recours matériels	1 347 797	1 282 026
Avances sur recours corporels	1 111 819	981 940
Indemnisation Directe des Assurés	1 787 968	1 323 008
Sinistres officiels	1 523	1 523
Autres créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	1 208 965	851 610
Provisions pour dépréciation de créances	<223 393>	<257 077>
Total	5 234 679	4 183 030

A 5.2 – Créances nées d'opération de réassurance

	31/12/2014	31/12/2013
Cessionnaires	882 348	965 444
Cédantes	88 188	143 068
Total :	970 536	1 108 512
Provision pour dépréciation de créances	<614 433>	<614 433>
Total :	356 103	494 079

A 5.3 – Autres créances

A 5.3.1 – Personnel

	31/12/2014	31/12/2013
Avances au personnel	36 513	13 760
Autres avances	46 114	43 084
Total :	82 627	56 844

A 5.3.2 – Etat, Organismes de Sécurité Sociale, Collectivités Publiques

	31/12/2014	31/12/2013
Avances sur impôts/sociétés	212 184	152 733
Acomptes provisionnels	2 560 465	2 598 892
Autres	182 150	149 469
Total :	2 954 799	2 901 094

A 5.3.3 – Débiteurs divers

	31/12/2014	31/12/2013
Compte de liaison avec la délégation Maroc (1)	421 524	421 524
Autres	216 774	218 141
S/Total	638 298	639 665
Provision pour dépréciation	<631 915>	<631 915>
Total :	6 383	7 750

(1) Le solde de la succursale au Maroc est intégralement provisionné et ce pour faire face à toutes incertitudes quant au recouvrement du boni de liquidation.

Note A 6 – Autres éléments d'actif

A 6.1 – Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse

	31/12/2014	31/12/2013
Banques, CCP et chèques à l'encaissement	5 940 562	3 078 502
Effets remis à l'encaissement	2 348 896	1 371 272
Comptes bancaires en Devises	-	-
Caisse	647	502
Total :	8 290 105	4 450 276

A 6.2 – Frais d'acquisition reportés

Conformément aux principes comptables adoptés par la compagnie et ci-dessus évoqués, les frais d'acquisition reportés s'élèvent au 31/12/2014 à 2 448 630 DT contre 2 087 470 DT au 31/12/2013.

A 6.3 – Compte de régularisation Actif

A 6.3.1 – Intérêts et loyers acquis et non échus

	31/12/2014	31/12/2013
Intérêts s/Valeurs Mobilières courus et non échus	6 054 523	5 614 177
loyers échus et à recevoir	138 835	162 966
Total :	6 193 358	5 777 143

A 6.3.2 – Autres comptes de régularisation actif

	31/12/2014	31/12/2013
Autres charges constatées ou payées d'avance	5 721	7 585
Encaissements ou règlements en instance d'imputation	-	-
Estimation de réassurance et d'acceptation	5 770	5 770
Autres comptes de régularisation Actif	262 771	153 071
Total :	274 262	166 426

Note – P – Capitaux propres et passif du Bilan

Note P1 - Capitaux propres

	31/12/2014	31/12/2013
P 1.1 – Capital social	20 000 000	20 000 000
P 1.2 – Réserves et primes liées au capital	37 631 873	36 231 873
Réserve légale	2 000 000	2 000 000
Réserve facultative	30 905 870	29 505 870
Primes d'émission	4 206 546	4 206 546
Primes de fusion	407 974	407 974
Autres réserves	111 483	111 483
P 1.3 – Autres capitaux propres	29 202 815	25 600 315
Réserves spéciales de réévaluation	1 948 685	1 948 685
Réserves pour réinvestissements exonérés	27 254 130	23 651 630
P 1.4 – Résultat reporté	249 785	449 644
S/Total :	87 084 473	82 281 832

Note - P 2 – Passif**P 2.1 – Provisions pour autres risques et charges**

Le solde de la provision pour autres risques et charges se présente comme suit :

Solde d'ouverture	31/12/2014	31/12/2013
Provision d'ouverture	3 933 798	3 933 798
Constitution	2 500 000	-
Reprise		-
Provision de clôture	6 433 798	3 933 798

P 2.2 – Provisions techniques brutes

	31/12/2014	31/12/2013
PA 310 – Provisions pour primes non acquises Non Vie	29 709 153	26 940 734
PA 320 – Provisions d'assurance vie	113 918 464	97 646 545
PA 330 – Provisions pour sinistres vie	2 078 206	2 866 839
PA 331 – Provisions pour sinistres non vie	100 091 438	99 874 805
PA 340 – Provisions pour P.B & Ristournes Vie	1 062 003	889 326
PA 341 – Provisions pour P.B & Ristournes non vie	1 043 098	940 116
PA 341 – Provision pour Egalisation & Equilibrage Non Vie	85 857	-
PA 360 – Autres provisions techniques vie	128 011	-
PA 361 – Autres provisions techniques Non Vie :	2 717 841	5 394 943
- Réserve pour risques en cours (1)	-	2 712 398
- Réserve mathématique de rentes	2 665 450	2 640 433
- Réserve d'invalidité	32 747	22 468
- Arrérages à payer	19 644	19 644
Total :	250 834 071	234 553 308

(1) Au terme de l'exercice 2014, la sinistralité de la branche « Incendie » est retournée à sa cadence normale. Il en découle une reprise totale de la provision pour risques en cours de 2 712 398 DT.

P 2.3 – Dettes pour dépôts en espèces reçus des Cessionnaires

	31/12/2014	31/12/2013
Provisions pour primes non acquises	5 998 107	5 147 190
Provisions pour sinistres vie	-	35 367
Provisions pour sinistres non vie	22 736 764	19 777 775
Total :	28 734 871	24 960 332

P 2.4 – Autres Dettes**P 2.4.1 – Dettes nées d'opérations d'assurance directe****P 2.4.1.1 – Autres dettes nées d'opérations d'assurance directe**

	31/12/2014	31/12/2013
Commissions sur arriérés	4 042 035	3 590 810
Comptes de régularisation	1 334 231	1 145 997
Comptes intermédiaires sinistres maladie	349 766	364 563
Primes affaires collectives à payer	389 731	250 104
Total :	6 115 763	5 351 474

P 2.4.1.2 – Dettes indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance

	31/12/2014	31/12/2013
Recours client	59 195	61 487
Sinistres officieux	224 307	253 762
Comptes de régularisation Sinistres	975 893	830 739
Total :	1 259 395	1 145 988

P 2.4.2 – Dettes nées d'opérations de réassurances

	31/12/2014	31/12/2013
Cessionnaires	12 389 200	12 913 529
Rétrocessionnaires	27 171	26 962
Cédantes	611 605	892 841
Total :	13 027 976	13 833 332

P 2.5 – Autres dettes

P2.5.1 – Dépôts et cautionnements reçus

	31/12/2014	31/12/2013
Dépôts de Garanties en espèces des Assurés	366 003	366 003
Dépôts de Garanties en espèces des Locataires	85 392	83 692
Total :	451 395	449 695

P 2.5.2 – Personnel

	31/12/2014	31/12/2013
Dettes provisionnées pour congés payés	426 692	390 326
Autres charges à payer	398 727	367 572
Autres dettes	68 499	9 206
Total :	893 918	767 104

P 2.5.3 – Etats, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques

	31/12/2014	31/12/2013
Retenues à la source	324 179	368 781
Taxes d'assurance à payer	538 080	383 728
Impôts sur les Sociétés et autres charges fiscales à payer	4 925 015	3 004 179
Cotisations Sociales	489 036	521 815
Autres charges sociales à payer	350 000	400 000
Total :	6 626 310	4 678 503

P 2.5.4 – Crédoeurs divers

	31/12/2014	31/12/2013
Actionnaires, dividendes à payer	164 001	149 408
Autres crédoeurs divers	264 957	398 868
Dettes sur acquisition de valeurs mobilières de placement		-
Total :	428 958	548 276

P 2.6 – Autres passifs

P 2.6.1 – Comptes de régularisation Passif

	31/12/2014	31/12/2013
Encaissements en instance d'affectation	284 267	174 670
Intérêts et loyers perçus ou comptabilisés d'avance	1 008	1 008
Autres comptes de régularisation Passif	663 341	1 210 516
Total :	948 616	1 386 194

6. Informations diverses sur l'état de résultat

6.1 / Ventilation des produits & charges de placement

La ventilation des produits et charges de placement est présentée au niveau de l'annexe N°11.

6.2 / Résultats techniques par catégorie d'assurances

Les résultats techniques vie et non vie sont présentés respectivement en annexes N°12 et N°13.

6.3 / Affectation des produits aux différentes catégories

Les produits des placements sont ventilés au prorata de la moyenne des montants des provisions techniques à l'ouverture et des montants des provisions techniques à la clôture.

La méthode de cantonnement des produits et charges de placements est effectuée conformément à la norme NC27.

6.4 / Ventilation des charges de personnel

L'effectif du personnel se détaille au 31 décembre 2014 comme suit :

Catégorie	Nombre	
	31/12/2014	31/12/2013
Cadres	100	103
Agents d'encadrement	37	36
Agents d'exécution	33	33
Personnel de services	3	3
Personnel en détachement	1	1
Total :	174	176

Les frais de personnel s'élèvent au 31/12/2014 à la somme de 7 299 403 DT et sont ventilés comme suit :

Nature	Montant	
	31/12/2014	31/12/2013
Salaires	4 600 008	4 204 863
Charges sociales	1 300 410	1 225 031
Assurance collective vie	1 313 863	1 168 790
Personnel en détachement	85 122	73 391
Total :	7 299 403	6 672 075

6.5 / Charges de commissions

Le montant total des commissions servies aux intermédiaires, s'élevant à la somme de 9 938 242 DT, se détaille comme suit :

Catégorie	Montant	
	31/12/2014	31/12/2013
Agents généraux	5 916 381	5 329 390
Courtiers	2 118 944	1 965 995
Autres commissions	1 811 046	2 176 135
Commissions Acceptations	91 871	215 687
Total :	9 938 242	9 687 207

6.6 / Ventilation des primes par zone géographique

La ventilation par zone géographique des primes émises nettes de taxes et d'annulations en cours, s'élevant à la somme de 118 858 973 DT au 31 décembre 2014 se détaille comme suit :

Zones	Montant	
	31/12/2014	31/12/2013
Nord	99 646 615	94 228 802
Centre	6 299 591	5 867 497
Sud	12 912 767	11 678 712
Total :	118 858 973	111 775 011

6.7 / Ventilation des produits non techniques

Les produits non techniques se détaillent comme suit :

Libellé	Montant
Profits exceptionnels	61 706
Profits sur exercices antérieurs	8 885
Total :	70 591

6.8 / Ventilation des autres charges non techniques

Les charges non techniques se détaillent comme suit :

Libellé	Montant
Pertes exceptionnelles	310
Pertes sur exercices antérieurs	47 675
Dotation aux provisions pour risques et charges	2 500 000
Total :	2 547 985

6.9 / Tableau de passage du résultat comptable au résultat fiscal

	31/12/2014	31/12/2013
Résultat Comptable	16 351 706	13 647 602
Réintégrations	6 805 468	3 226 800
Déductions	<4 733 976>	<5 143 441>
Résultat fiscal avant réinvestissements exonérés	18 423 198	11 730 961
Réinvestissements exonérés	<5 000 000>	<3 602 500>
Résultat fiscal	13 423 198	8 128 461
Impôt sur les sociétés	<4 698 119>	<2 844 961 >
Résultat Net de l'exercice	11 653 587	10 802 641

6.10/ Provisions d'assurance vie

Les provisions d'assurance vie ont été évaluées conformément aux méthodes comptables décrites dans la rubrique principes comptables. La variation entre le montant d'ouverture et de clôture est présentée comme suit :

	Montant
Provision mathématique vie à l'ouverture	97 646 545
Charges de provisions au 31/12/2014	22 208 946
S/Total :	119 855 491
Capitaux échus, rentes et rachats polices vie payées	<5 937 027>
Total :	113 918 464

6.11 / Tableaux de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurances aux états financiers

Les tableaux de raccordement des états de résultat techniques vie et non vie sont présentés au niveau des annexes N°15 et N°16.

7. Note sur l'état des engagements hors bilan

Le tableau des engagements reçus et donnés est présenté en annexe N° 6. Conformément à la norme NC26 § 47, la compagnie ne présente aucun engagement à l'égard des dirigeants.

8. Note sur l'état de flux de trésorerie

L'état de flux de trésorerie est présenté en annexe N°7. Les composantes des liquidités ou équivalents de liquidités sont déterminées sur la base d'un système de recensement individuel par flux dont l'imputation au niveau des rubriques correspondantes se fait systématiquement après comptabilisation du flux.

9. Comparabilité des comptes

▪ Changement de méthodes comptables

Conformément à la norme NC26, aucun changement n'a été opéré au 31 décembre 2014 sur les méthodes d'estimation, d'évaluation et de comptabilisation utilisées au 31 décembre 2013.

10. Diligences spécifiques

- Conformément à l'article 58 bis du Code des Assurances, la marge de solvabilité requise pour la Compagnie est évaluée, au 31 décembre 2014, à **19 413** KDT. Ainsi, les capitaux propres s'élevant à **98 601** KDT représentent plus de **5,09** fois la marge de solvabilité minimum.
- Conformément à l'arrêté du Ministre des Finances de 2001, le taux des actifs admis en représentation des engagements techniques de la Compagnie s'élève, au 31 décembre 2014, à **128,06%**.

Annexe n° 9 : Etat récapitulatif des Placements au 31/12/2014

	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou moins Value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours (1)	10 157 511	5 691 265	19 052 502	13 361 237
Parts et actions de Sociétés immobilières non cotées	690 000	690 000	690 000	-
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d' OPCVM (2)	81 214 069	74 572 338	113 611 944	39 039 606
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe (3)	17 133 447	17 131 077	17 342 462	211 385
Autres parts d'OPCVM (4)	11 295 723	11 295 703	12 079 832	784 129
Obligations et autres titres à revenu fixe (5)	86 530 586	86 530 170	86 530 170	-
Prêts hypothécaires	349 287	349 287	349 287	-
Autres prêts et effets assimilés	415 870	295 843	295 843	-
Dépôts auprès des entreprises cédantes	751 961	751 961	751 961	-
Autres dépôts (6)	115 880 000	115 880 000	115 880 000	-
Total :	324 418 454	313 187 644	366 584 001	53 396 357

(1) : La juste valeur des immeubles de placement est basée sur une expertise immobilière réalisée en date du 13 février 2012

(2) Ce poste se détaille comme suit :

	<u>Valeur Nette</u>	<u>Juste valeur</u>
Actions cotées :	17 978 087	57 017 693
Actions non cotées :	56 594 251	56 594 251
Total :	74 572 338	113 611 944

(3) Ce poste est constitué par des SICAV obligataires & FCP garanti

(4) Ce poste est constitué par des SICAV mixtes

(5) Ce poste se détaille comme suit :

	<u>Valeur Nette</u>	<u>Juste valeur</u>
Obligations cotées :	22 915 920	22 915 920
Obligations non cotées :	5 722 000	5 722 000
Titres de créances négociables et bons de trésor :	57 892 250	57 892 250
Total :	86 530 170	86 530 170

(6) Il s'agit de dépôts financiers auprès des établissements bancaires

Annexe n° 10 : Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2008	2009	2010	2011	2012
<i>Inventaire 2012</i>					
Règlements cumulés	49 769 291	28 732 090	37 864 607	36 067 322	21 997 607
Provisions pour sinistres	5 044 579	6 418 092	10 962 451	21 739 471	53 048 692
Total charges des sinistres	54 813 870	35 150 182	48 827 058	57 806 793	75 046 299
Primes acquises	64 011 777	66 908 625	72 449 756	79 741 133	82 116 731
% sinistres / primes acquises	85,63%	52,53%	67,39%	72,49%	91,39%

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2009	2010	2011	2012	2013
<i>Inventaire 2013</i>					
Règlements cumulés	29 639 849	40 971 135	40 328 467	53 494 809	19 891 845
Provisions pour sinistres	4 694 791	7 192 909	16 932 010	18 678 660	31 699 601
Total charges des sinistres	34 334 640	48 164 044	57 260 477	72 173 469	51 591 446
Primes acquises	66 908 625	72 449 756	79 741 133	82 116 731	83 402 780
% sinistres / primes acquises	51,32%	66,48%	71,81%	87,89%	61,86%

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2010	2011	2012	2013	2014
<i>Inventaire 2014</i>					
Règlements cumulés	41 802 346	44 021 525	59 116 003	31 951 507	21 588 357
Provisions pour sinistres	5 176 774	11 381 934	12 725 496	17 320 016	35 609 666
Total charges des sinistres	46 979 120	55 403 459	71 841 499	49 271 523	57 198 023
Primes acquises	72 449 756	79 741 133	82 116 731	83 402 780	91 314 205
% sinistres / primes acquises	64,84%	69,48%	87,49%	59,08%	62,64%

Annexe n° 11 : Ventilation des charges et produits des placements au 31/12/2014

	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des Entreprises liées et avec lien de participation	Autres revenus et frais financiers	Total	Raccordement
Revenus des placements immobiliers		911 436	911 436	PRNT11+PRV21
Revenus des participations	2 633 455	14 090 169	16 723 624	PRNT11+PRNT13+PRNT14+PRV21+PRV23+PRV24
Revenus des autres placements		216 522	216 522	PRNT11+PRV21
Autres revenus financiers (Honoraires, commissions)				
Total produits des placements	2 633 455	15 218 127	17 851 582	
Intérêts		727 991	727 991	CHNT11+CHV91
Frais externes et internes	436 656	2 523 336	2 959 992	CHNT11+CHNT12+CHNT13+CHV91+CHV92+CHV93
Autres frais				
Total charges des placements	436 656	3 251 327	3 687 983	

Annexe n° 12 : Résultat technique de la catégorie Vie au 31/12/2014

	Vie	Décès	Mixte	Capitalisation	Total
Primes Acquises	362 478	9 577 918	1 216 593	12 465 831	23 622 820
Charges de prestations	<357 537>	<3 122 998>	<32 697>	<2 739 071>	<6 252 303>
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	<197 122>	<1 379 059>	<332 794>	<13 305 357>	<15 214 333>
Solde de souscription :	<192 181>	5 075 861	851 102	<3 578 597>	2 156 185
Frais d'acquisition	<28 911>	<763 915>	<97 033>	<994 249>	<1 884 108>
Autres charges de gestion nettes	<10 709>	<282 964>	<35 942>	<368 283>	<697 898>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :	<39 619>	<1 046 880>	<132 975>	<1 362 533>	<2 582 006>
Produits nets de placements	404 860	1 276 016	222 805	2 824 834	4 728 515
Participation aux résultats	<105 227>		<63 750>	<426 631>	<595 608>
Solde Financier :	299 633	1 276 016	159 055	2 398 203	4 132 907
Part des réassureurs dans les primes acquises	-	<279 020>	-	-	<279 020>
Part des réassureurs dans les prestations payées	-	126 513	-	-	126 513
Part des réassureurs dans les charges de provisions	-	<13 846>	-	-	-13 846
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	-		-	-	-
Commissions reçues des réassureurs	-	2 208	-	-	2 208
Solde de réassurance :	0	<164 145>	0	0	<164 145>
Résultat technique 2014 :	67 832	5 140 853	877 182	<2 542 926>	3 542 941
Résultat technique 2013 :	<769 842>	5 161 867	297 288	<1 972 981>	2 716 332
Variation 2014 - 2013 :	837 674	<21 014>	579 894	<569 945>	826 609
	-109%	0%	195%	-29%	30%
Informations complémentaires :					
Versement périodique de rente Vie				54 636	54 636
Rachats Vie payés	52 512		32 697		85 209
Capitaux échus Vie	305 025			2 630 532	2 935 557
Provision d'égalisation Vie		128 011			128 011
Provisions techniques brutes Vie à la clôture	9 488 094	28 066 859	5 298 763	71 368 888	113 918 464
Provisions techniques brutes Vie à l'ouverture	9 062 393	25 833 793	4 742 513	58 007 846	97 646 545

**Annexe n° 14 : Tableau récapitulatif des éléments constitutifs
de la participation des assurés aux résultats techniques et financiers au 31/12/2014**

Année d'inventaire	Exercice				
	2010	2011	2012	2013	2014
Participation aux résultats (état de résultat technique)	0	0	0	0	0
* Participation attribuée à des contrats (y compris intérêts techniques)					
* Variation de la provision pour participation aux bénéfices	524 114	710 525	195 970	378 963	595 608
Participation aux résultats des contrats d'assurance vie					
* Provisions mathématiques moyennes	59 198 283	73 603 802	85 458 880	94 131 263	105 782 505
* Montant minimum de participation	0	0	0	0	0
* Montant effectif de la participation dont attribuée (y compris intérêts techniques) dont variation de la provision pour PB	0	0	0	0	0

La première partie du tableau correspond à la décomposition du poste participation aux bénéfices et ristournes de l'état de résultat technique de l'assurance vie en participation attribuée aux contrats et variation de la provision pour participation aux bénéfices. Ces éléments sont obtenus à partir de la nomenclature comptable. La seconde partie du tableau reprend les éléments suivants:

- a) Les provisions mathématiques moyennes qui correspondent à la moyenne arithmétique des provisions mathématiques à l'ouverture et à la clôture de l'exercice;
- b) Le montant minimum de la PB qui est déterminé sur la base des obligations contractuelles en la matière.
- c) Le montant effectif de la participation aux bénéfices qui reprend le total de la partie (1) du tableau.

**Annexe n° 15 : Tableau de raccordement du résultat technique
par catégorie d'assurance aux états financiers
Catégorie : Vie au 31/12/2014**

	Raccordement	Total
Primes Acquises	PRV11	23 622 820
Charges de prestations	CHV11	<6 252 303>
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	CHV12, CHV21, CHV22	<15 214 333>
Solde de souscription :		2 156 185
Frais d'acquisition	CHV41, CHV42	<1 884 108>
Autres charges de gestion nettes	PRV4, CHV43, CHV5	<697 898>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :		<2 582 006>
Produits nets de placements	PRV2, CHV9	4 728 515
Participation aux Bénéfices & Ristournes	CHV3	<595 608>
Solde Financier :		4 132 907
Primes cédées ou rétrocédées	PRV11 2° Colonne	<279 020>
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHV11 2° Colonne	126 513
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHV12 2° Colonne	<13 846>
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	CHV3 2° Colonne	-
Commissions reçues des réassureurs	CHV44 2° Colonne	2 208
Solde de réassurance :		<164 145>
Résultat technique :		3 542 941
<u>Informations complémentaires :</u>		
Versements périodiques de rentes Vie		54 636
Montants des rachats Vie		85 209
Capitaux échus Vie		2 935 557
Provision d'égalisation Vie		128 011
Provisions techniques brutes Vie à la clôture		113 918 464
Provisions techniques brutes Vie à l'ouverture		97 646 545

**Annexe n° 16 : Tableau de raccordement du résultat technique
par catégorie d'assurance aux états financiers
Catégorie : Non Vie au 31/12/2014**

	Raccordement	Total
Primes acquises		
Primes émises	PRNV11	94 295 241
Variation des primes non acquises	PRNV12	<2 772 157>
Charges de prestations		
Prestations et frais payés	CHNV11	<48 872 401>
Charges des provisions pour prestations diverses	CHNV12, CHNV2, CHNV3	2 281 591
Solde de souscription :		44 932 274
Frais d'acquisition	CHNV41+CHNV42	<4 652 348>
Autres charges de gestion nettes	CHNV43, CHNV5 et PRNV2	<12 718 469>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :		<17 370 817>
Produits nets de placements	PRNT3	5 771 361
Participation aux Bénéfices & Ristournes	CHNV3	<269 027>
Solde Financier :		5 502 334
Part des réassureurs dans les primes cédées	PRNV11, PRNV12 2° Colonne	<39 969 939>
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHNV11 2° Colonne	9 732 974
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHNV12, CHNV2 2° Colonne	1 457 041
Commissions reçues des réassureurs	CHNV44 2° Colonne	7 338 571
Solde de Réassurance :		<21 441 353>
Résultat technique :		11 622 437
Informations complémentaires :		
Provisions pour primes non acquises à la clôture		29 709 153
Provisions pour primes non acquises à l'ouverture		26 940 734
Provisions pour Sinistres à payer à la clôture		100 091 438
Provisions pour Sinistres à payer à l'ouverture		99 874 805
Provision pour participation aux bénéfices et ristournes		1 043 098
Provision pour participation aux bénéfices et ristournes		940 116
Provision pour Equilibrage Assurance Crédit à la Clôture		85 857
Provision pour Equilibrage Assurance Crédit à l'Ouverture		0
Autres provisions techniques à la clôture		2 717 841
Autres provisions techniques à l'ouverture		5 394 943

RAPPORT GENERAL

Mesdames et Messieurs les Actionnaires Compagnie d'Assurances et de Réassurances « ASTREE »
45, Avenue Kheireddine Pacha, 1080 Tunis

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 sur :

- L'audit des états financiers de la COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES «ASTREE», tel qu'ils sont joints au présent rapport, faisant ressortir un total net de bilan de **414 493 131 dinars** et un résultat bénéficiaire de **11 653 587 dinars** ;
- Les autres obligations légales et réglementaires.

Rapport sur les états financiers

Nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints de LA COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES «ASTREE », comprenant le bilan au 31 décembre 2014, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La Direction de la Compagnie est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au Système Comptable des entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : La conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES «ASTREE », ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Observation

Sans remettre en cause notre opinion exprimée ci-dessus, nous estimons par ailleurs utile d'attirer votre attention sur le fait que la société doit se conformer aux dispositions de l'article 466 du Code des Sociétés Commerciales traitant des participations croisées au sein des groupes de sociétés.

Rapport sur d'autres obligations légales ou réglementaires

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi n° 94 – 117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons examiné le système de contrôle interne et les procédures administratives et comptables en vigueur à la date de notre intervention. Sur la base des travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers telle qu'exprimée ci-dessus.

Conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons également procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous n'avons pas d'observations à formuler sur le respect de la Compagnie d'Assurances et de Réassurances « ASTREE » de la réglementation en vigueur en matière de tenue des comptes en valeurs mobilières.

Fait à Tunis, le 20 Avril 2015.

Les commissaires aux comptes

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF
ECC MAZARS

Chiheb GHANMI
La Générale d'Audit & Conseil

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions Réglementées

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En application des articles 200 et 475, du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte in fine dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues à travers nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration ne nous a pas informé de l'existence de conventions ou opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

Un membre du personnel de la Banque de Tunisie est détaché auprès de sa filiale ASTREE. La charge brute du personnel détaché auprès de cette société relative à l'exercice 2014 s'élève à 85 122 Dinars.

Par ailleurs, et en dehors de la convention précitée, nos investigations n'ont relevé aucune convention en dehors des opérations courantes nécessaires à la réalisation de l'objet social, y compris une convention de bancassurance, une convention de location à titre gracieux de locaux d'archivage avec la Banque de Tunisie en contre partie de la mise à la disposition de cette dernière de locaux dans le cadre des contrats de bancassurance et une convention de location à titre onéreux d'un local avec la Banque de Tunisie.

C- Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

1- Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II § 5 du CSC sont définies comme suit :

Le comité de rémunération, issu du Conseil d'Administration du 03 février 2011, a arrêté la rémunération du Directeur Général à 150 KDT par année.

Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le conseil d'administration et soumis annuellement à l'approbation de l'assemblée générale annuelle.

2- Les obligations et engagements vis-à-vis du Directeur Général et des membres du conseil d'administration, tels qu'ils ressortent des états financiers clos le 31 décembre 2014, se présentent comme suit (en DT) :

	DG	Administrateurs
	Charges de l'exercice	
Avantages à court terme	150 000	-
Jetons de présence	10 000	80 000
TOTAL	160 000	80 000

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivant et 475 du code des sociétés commerciales.

Fait à Tunis, le 20 Avril 2015.
Les commissaires aux comptes

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF
ECC Mazars

Chiheb GHANMI
La Générale d'Audit & Conseil

